

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 23 mars 2023

Direction Administration Générale – Elections – Services à la Population
N°09.03.2023.31

Objet : Subventions Sports 2023

Date de la convocation : 15 mars 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 25

PRESENTS :

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, M. Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, M. Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, M. Rosario TARSIA, Mme Valérie HOULIER, MM. Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

M. Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Mme Fabienne TELLIEZ.

M. Philippe LEFEBVRE a donné pouvoir à M. David BEAUCOUSIN.

Mme Coumba SALL a donné pouvoir à Mme Mélanie DELACOUR.

M. Infali DABO a donné pouvoir à Mme Sylvie OMONT.

M. Frédéric LEBALLEUR a donné pouvoir à Mme Hawa HAMIDOU.

Mme Alexandra EMERY a donné pouvoir à M. Rachid ARBI.

Mme Corine PALMENTIER a donné pouvoir à M. Frédéric MARCHE.

ABSENTS :

M. Ibrahim DEM.

Mme Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Guy KIVATA

RAPPORTEUR : Rachid ARBI

Afin de promouvoir le développement des activités physiques et sportives, la ville apporte un soutien actif aux associations et clubs locaux au travers des subventions octroyées chaque année.

Dans le cadre de la préparation budgétaire, la commission « Sports » en sa séance du 24 janvier 2023 a proposé de retenir les subventions suivantes :

Esprit et combat Cléonnais	1 000,00 €
Cercle des Médailleurs Jeunesse et Sports	100,00 €
COC Foot	22 500,00 €
COC Gym	3 500,00 €
Judo Club	4 000,00€

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Subvention Sports 2023

Date de transmission de l'acte : 27/03/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/03/2023

Numéro de l'acte : 09-03-2023-31 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20230323-09-03-2023-31-DE

Date de décision : 23/03/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Les Santiags	200,00 €
Trampoline	700,00 €
Twirling Bâton	1 000,00 €

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,
MM. David BEAUOUSIN, Rachid ARBI, Infali DABO (représenté par Mme Sylvie OMONT
porteuse de son pouvoir), Stéphane FAUCHE, Mme Evelyne LERICHE ne prennent pas part au
vote étant personnellement intéressés par la dite-délibération.

ACCEPTE ces propositions,

DIT que le montant des subventions ainsi attribuées est arrêté à la somme de :

- Nature 65748 – toutes fonctions : 33 000 € (**trente trois mille euros**).

Pour copie conforme,

Cléon, le 23 mars 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 www.ville-cleon.fr

